

**Informations brèves du CJB
(séance du 29 juin 2011)**

La Neuveville, le 30 juin 2011

Loi sur l'école obligatoire

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a pris connaissance du résultat de la consultation concernant la révision de la loi sur l'école obligatoire. Il constate avec satisfaction que les remarques émanant des organes francophones consultés ont été prises en considération.

Séance annuelle JCE

Le CJB a été informé des discussions menées par sa section Justice, affaires communales et affaires ecclésiastiques avec la Direction cantonale correspondante, dans le cadre de leur rencontre annuelle qui s'est tenue le 20 juin. Outre les nombreux dossiers liés à la jeunesse, les participants ont évoqué le Projet de territoire Suisse. Le JCE a repris dans la prise de position cantonale certains éléments suggérés par le CJB, notamment l'insistance sur l'Arc jurassien en tant que centre pour l'industrie d'exportation et l'affirmation de la nécessité de travailler en réseau entre les parcs naturels de la région plutôt que de les fusionner.

CIFPAEF

Le CJB a désigné les représentant-e-s du canton de Berne à la Commission interjurassienne pour la formation professionnelle en agriculture et en économie familiale (CIFPAEF). Il s'agit de :

- M. Florent Cosandey, représentant de la section francophone de l'Office de l'enseignement secondaire du 2e degré et de la formation professionnelle.
- Mme Fabienne Klötzli, Souboz, représentante des entreprises de formation en économie familiale.
- M. Fritz Schnegg, La Tanne, représentant des entreprises de formation en agriculture.
- M. Henri Spychiger, Mont-Crosin, représentant des entreprises de formation en agriculture.

Le CJB a également demandé à l'office cantonal de l'agriculture et de la nature de désigner la personne qui occupera le siège bernois que l'accord intercantonal sur la CIFPAEF attribue à l'Inforama.

Autres dossiers

Dans sa séance du 29 juin 2011, le CJB a également :

- approuvé l'octroi d'un crédit destiné à la sécurisation de la route cantonale entre Moutier et Roches.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73